



Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

18 mars 2020

Coronavirus (COVID-19)

Le canton fait appel aux établissements sanitaires privés

Afin de parer une surcharge des hôpitaux publics, le canton prévoit de faire appel à des établissements et institutions sanitaires privés ainsi qu'à leur personnel pour augmenter les capacités de prise en charge des patients atteints du coronavirus (COVID-19).

L'expérience d'autres pays et régions, en particulier de l'Italie et du Tessin, montre que les hôpitaux publics peuvent rapidement se trouver surchargés par le nombre de patients hospitalisés en raison du coronavirus (COVID-19).

A l'heure actuelle, la situation est sous contrôle dans les différents sites de l'Hôpital du Valais ainsi qu'au sein de l'Hôpital Riviera-Chablais. Ces derniers disposent par ailleurs de plans de montée en puissance, qui prévoient notamment la création de capacités supplémentaires pour accueillir davantage de patients, par exemple en libérant un étage entier en cas de besoin.

Le nombre de patients hospitalisés risque toutefois d'augmenter très rapidement et il s'agit de prévoir des solutions en cas de saturation des hôpitaux publics et de leur personnel. C'est pourquoi le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC) a organisé des rencontres avec deux cliniques privées, la Clinique CIC et la Clinique de Valère, pour prévoir des collaborations.

Le Conseil d'Etat a de plus autorisé le DSSC, au vu de la situation extraordinaire, à réquisitionner si besoin les établissements et institutions sanitaires ainsi que les professionnels de la santé nécessaires pour assurer la protection de la population contre le coronavirus (COVID-19).

Personne de contact

Esther Waeber-Kalbermatten, cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, 079 248 07 80

